



## CPTS Axe Majeur

(Communauté Professionnelle Territoriale de Santé dans le Val d'Oise, territoire de Cergy, Eragny et Puteaux Pontoise)

### Fiche de Poste : Coordinateur/trice

- **Lieu de Travail** : MSP du Grand Centre, Avenue du Général de Gaulle, 95310 Saint-Ouen l'Aumône, en attendant la location de bureau spécifique qui seront à proximité de cette MSP à court terme.
- **Employeurs** : CPTS Axe Majeur.
- **Présentation des CPTS** :
  - Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) met en lien les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé et le secteur du médico-social. L'objectif est d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des patients autour d'un projet de santé coconstruit avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise et l'ARS d'Ile de France.
  - Les statuts sont ceux d'une association loi 1901. Elle exerce son activité sur un territoire regroupant les communes de Cergy, Eragny et Puteaux Pontoise (Taille 3).
  - Elle déploie des actions de santé sur 6 axes déclinés en objectifs opérationnels et renouvelés chaque année. La mise en œuvre des objectifs est pilotée par le conseil d'administration, par l'intermédiaire de groupes de travail et sous la supervision du binôme direction de coordination et gouvernance des CPTS :
    - Amélioration de l'accès aux soins du bassin de population.
    - Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient.
    - Actions de prévention et de promotion de la santé.
    - Gestion des crises sanitaires graves.
    - La pertinence et la qualité des soins.
    - L'accompagnement des professionnels de santé.
  - **La gouvernance** des CPTS est assurée par le bureau de l'association de la CPTS de l'Axe Majeur ainsi que par le conseil d'administration (Constitué de 3 collèges : Collège des professionnels de santé libéraux, collège des Etablissements de Santé (Hôpitaux, Cliniques, Maisons de santé), Collège des professionnels du médico-social.
  - **Le budget annuel** de fonctionnement (financé par la CPAM par ACI) ; financement constitué d'une part fixe et d'une part variable conditionnée à la réalisation des objectifs fixés par la caisse primaire d'assurance maladie.
- **Identification du poste** :
  - Intitulé : Coordinateur/trice territorial de santé, statut cadre.
  - Nature : Coordination, planification, administratif.
  - Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité de la gouvernance (président et membres du bureau des CPTS) et sous la direction du directeur de coordination qui coordonne deux CPTS (Axe Majeur et Bords de l'Oise), le coordinateur/trice aura en charge l'organisation des différentes actions relatives aux 6 axes évoqués précédemment, pour la CPTS de l'Axe Majeur, cela en relation avec les différents intervenants et partenaires de la CPTS.

- **Organisation du poste :**

- Le coordinateur/trice anime les groupes de travail et les projets de la CPTS.
- Le coordinateur/trice s'appuiera sur les structures partenaires ainsi que la CPAM et l'ARS pour déployer les actions.
- Le coordinateur déploiera les projets relatifs aux 6 axes de santé avec la participation de professionnels de santé des territoires de la CPTS. Parfois des axes font l'objet d'un travail commun entre les 2 CPTS, voir entre les CPTS du département.

- **Missions du poste :**

- **Mission 1 : Animer, avec l'équipe de coordination, la vie associative de la CPTS.**
  - Organisation et gestion des groupes de travail
  - Organisation et animation des réunions, rédaction des comptes-rendus.
  - Mise en place des outils de communication interprofessionnels au sein de la CPTS.
  - Tenir à jour un registre des adhérents, participer au recrutement.
  - Organiser la vie juridique de l'association (Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, réunion de gouvernance)
  - Rédiger un rapport d'activité annuel.
  - Créer et entretenir des liens réguliers avec les CPTS environnantes.
- **Mission 2 : Assurer la mise en œuvre des 6 axes du projet de santé des CPTS.**
  - Organiser les événements.
  - Participer à la mise en avant des services de la CPTS auprès des professionnels de santé et des patients.
  - Gérer et accompagner le développement opérationnel des fiches actions
  - Assurer la traçabilité et le suivi des actions.
  - Veiller à la bonne coordination des actions menées.
  - Réaliser un reporting régulier des actions en cours avec les pilotes des groupes de travail.
  - Présenter régulièrement un retour/suivi de la mise en œuvre du projet de santé aux membres des bureaux des CPTS.
  - Gestion et suivi des plannings.
- **Mission 3 : Gestion des partenariats/Contrat.**
  - Assurer l'interface avec le CPAM et l'ARS du Val d'Oise.
  - Faire le suivi des indicateurs (ACI) contractualisés avec la CPAM du Val d'Oise ainsi que la production de documents ou justificatif demandés par cette dernière.
  - Assurer l'interface avec les prestataires et société de services travaillant avec la CPTS
  - Travailler en coopération avec tout service/établissement de santé public ou privée pouvant intervenir dans les missions de la CPTS.
  - Participer aux travaux de coordination inter-CPTS le cas échéant.
- **Mission 4 : Appui à la gouvernance**
  - Participer aux réunions de gouvernance du bureau, assister le bureau dans leur organisation (Le bureau fixe l'ordre du jour, l'équipe de coordination organise la réunion).
  - Tracer/archiver les comptes-rendus des réunions (bureau, collègues, groupe de travail, etc)

- Suivi des achats/dépenses ainsi que des contrats de prestations dans le respect du budget, reporting régulier aux trésoriers.
  - Gestion et suivi des plannings.
- **Mission 5 : Communication**
    - Organiser les campagnes de communication auprès du grand public sur les opérations de santé gérées par la CPTS
    - Organiser les campagnes de communication auprès des professionnels de santé du territoire et les partenaires.
    - Participer au déploiement et au fonctionnement des outils de communication interne (agenda partagé par ex.)

### Compétences et qualités requises :

- **Profils recherchés** : BAC +4/5, secteur santé publique (Niveau Master).  
Management des organisations sanitaires et sociales/ Management des ressources/ Master en santé publique/ Coordination dans l'évènementiel/diplôme universitaire de gestion de projet.
- **Salaire brut annuel** : 36.000 € brut /an.
- **Les « savoirs »**
  - Connaissance du système de santé, politique et acteurs de santé
  - Connaissances en gestion administrative, financière, associative.
  - Permis B obligatoire + véhicule.
- **Les « savoirs faire »**
  - Aptitude à l'animation de réseau et à la médiation.
  - Maîtrise des techniques de conduite de projets.
  - Capacité d'analyse et de synthèse.
  - Rigueur et organisation dans la mise en place des missions.
  - Maîtriser l'art d'une bonne communication interne.
- **Les « savoirs être »**
  - Aisance relationnelle, bonne adaptabilité, disponibilité.
  - Travailler en équipe, savoir « motiver les troupes ».
  - Qualité d'écoute, entendre et comprendre les attentes de chacun.
  - Pédagogue et empathique.

### Conseils aux candidats :

Vous travaillerez sous l'autorité du bureau de l'association et du directeur de coordination. Vous aurez en charge les axes de santé spécifique à la CPTS de l'Axe Majeur et vous participerez à la réalisation des missions combinées avec les CPTS voisines (CPTS des Bords de l'Oise)

Le poste proposé nécessite d'avoir une parfaite organisation ainsi qu'un certain goût pour le travail en équipe et les interactions humaines. Nous recherchons donc une personne rigoureuse, fiable et empathique. C'est sur ces qualités que vous devrez nous convaincre et faire vos preuves.

Permis B et véhicule nécessaire.

### Contact :

- Par e-mail : [cptsbordsdeloise@gmail.com](mailto:cptsbordsdeloise@gmail.com) à l'attention du trésorier Pierre-Edouard Poiré qui centralise les candidatures pour les 2 CPTS

## Processus de recrutement :

- 1 -Réception de votre candidature
- 2- Prise de RDV pour un premier entretien avec le trésorier et ou le président.
- 3 - Si le premier RDV est concluant, prise de RDV pour un 2ème entretien avec l'ensemble du bureau.
- 4- En cas de validation de la candidature : Contractualisation.